



**Ministère du Développement durable, de l'Economie, de la Promotion des
Investissements et de la Prospective**

«Cinquantième anniversaire du PNUD»

**Allocution de Monsieur Régis IMMONGAULT, Ministre du Développement durable,
de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective**

Sur le thème :

«Financement des Objectifs de développement durable des Nations Unies»

New York

Le 24 février 2016

(Vérifier à l'audition)

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués participants,

Je tiens tout d'abord, au nom du Gouvernement de la République Gabonaise, à remercier le PNUD, particulièrement **Madame Helen CLARK**, pour l'invitation qui m'a été adressée pour participer au 50^{ème} anniversaire de cette importante institution dont le rôle d'accompagnement dans la gouvernance économique de nos pays n'est plus à faire.

L'événement commémoratif qui nous rassemble aujourd'hui nous donne l'occasion de réaffirmer nos engagements communs en faveur du développement, quelques mois après l'adoption, par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En tant que partenaire majeur au développement, le PNUD se voit dans l'obligation de définir une nouvelle approche qui tienne compte des nouveaux objectifs de développement durable.

C'est en cela que le Gabon salue les efforts consentis par le PNUD à cette fin.

Comme vous le savez, la mise en œuvre du Programme de développement durable nécessite une mobilisation plus accrue des ressources financières. C'est l'un des défis majeurs auxquels la Communauté internationale devra faire face au cours des prochaines années.

Parmi les domaines considérés pour le financement du développement, je voudrais mettre en exergue ceux liés:

1. A la mobilisation et l'utilisation des ressources intérieures qui traduisent la volonté d'appropriation nationale devant permettre une accélération de la transformation structurelle de nos économies et celles de nos ressources naturelles.
2. Au rôle du secteur privé associé notamment au secteur public pour soutenir l'investissement, l'innovation et la croissance économique durables
3. Au commerce régional et international, comme moteur de développement qui requiert en interne le développement des capacités de produire une offre compétitive, ce qui nécessite aussi un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, transparentes, prévisibles et non discriminatoires.

Le contexte mondial actuel, caractérisé par la chute des cours du pétrole, est un réel obstacle à la mobilisation des ressources intérieures.

C'est pourquoi le Gabon s'attèle à diversifier son économie afin de la rendre moins vulnérable aux fluctuations des matières premières.

Aujourd'hui, des efforts sont réalisés pour améliorer la gouvernance. La lutte contre la corruption et les mouvements illicites des capitaux exige des effets internes mais aussi externes pour en stopper les canaux de transmission. Le Gabon a adopté depuis quelques années un programme de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

La mise en œuvre des ODD doit se faire dans un environnement favorable à l'évolution de tout notre système productif : cela doit nécessairement passer par la lutte contre les fuites de capitaux, la fraude fiscale à l'échelle locale et internationale qui grève les budgets de nos États. La fiscalité de par son caractère régalién, doit être au service du développement et constituer de ce fait, un levier essentiel pour la mobilisation des ressources intérieures pour le développement durable.

Aussi, mon pays met-il l'accent sur l'amélioration du cadre des affaires et la diversification de l'économie à travers une politique active d'implantation de Zones économiques spéciales (ZES) basée sur des incitations fiscales en vue d'attirer notamment des investissements directs étrangers; une valorisation des terres basée sur le plan d'affectation du territoire afin de réduire notre dépendance alimentaire et le développement des infrastructures structurantes.

La réalisation des objectifs de développement durable va dépendre aussi de notre capacité à les intégrer efficacement dans les plans et programmes et en assurer un suivi éclairé par des systèmes statistiques solides.

C'est le sens de l'actualisation actuelle de notre Plan de développement pour à la fois tenir compte des ODD mais également des conclusions de l'Accord de Paris dont la synergie est nécessaire pour la réussite de la mise en œuvre des ODD.

Je vous remercie.